

ADMINISTRATION COMMUNALE 2

INFORMATIONS COMMUNALES

Billet de la municipalité 3-11

Les nouvelles du conseil communal 12-15

C'EST GENIAL, LISEZ-LE 16

CAUSE TOUJOURS 16-24

ECHO DU RETROVISEUR

Le Jorat...Passage de nombreuses
voies de communications ! 25

SOCIETES LOCALES 26-30

INFOS/PETITES ANNONCES 31

ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL 32

L'Echo

Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue



*Quelques étangs de la
Commune ... où se situent-ils ?*





MUNICIPALITE

René Pernet

Syndic

tél. 079 415 81 35

mail. Rene.pernet@jorat-menthue.ch

Suppléant : Didier Schmid

Claude Racine

Vice-syndic

tél. 021 903 29 76 / 079 258 14 37

mail. claude.racine@jorat-menthue.ch

Suppléant : Giuseppe Greco

Bernard Joss

Conseiller municipal

tél. 024 433 10 40 / 079 310 93 39

mail. bernard.joss@jorat-menthue.ch

Suppléant : Claude Racine

Giuseppe Greco

Conseiller municipal

tél. 078 623 12 34

mail. giuseppe.greco@jorat-menthue.ch

Suppléant : Bernard Joss

Didier Schmid

Conseiller municipal

tél. 021 731 28 54 / 079 213 25 84

mail. didier.schmid@jorat-menthue.ch

Suppléante : René Pernet

SECRETARIAT MUNICIPAL

Rte de Peyres-Possens 27

1062 Sottens

tél. 021 905 51 15

mail. greffe@jorat-menthue.ch

CONTROLE DES HABITANTS

tél. 021 905 51 20

mail. habitants@jorat-menthue.ch

BOURSE COMMUNALE

Rte de Peyres-Possens 27

1062 Sottens

tél. 021 905 43 47

mail. bourse@jorat-menthue.ch

PERSONNEL COMMUNAL PERMANENT

Jean-Michel Cherpit, Forestier-bûcheron

Pascal Stucki, Forestier-bûcheron

Colin Débaz, Apprenti Forestier-Bûcheron

Arthur Viret, Apprenti Forestier-Bûcheron

Administration générale – Relations extérieures

Cimetières

Eglise

Finances

Personnel administratif et tech.

Bâtiments - Refuges

Déchets

Eau

Epuration

Domaines - Terrains

Eclairage public

Forêts – Chemins Forestiers

Parcs et promenades

Service du Feu, PCi - Ecole

Culture (sociétés locales, manifestations)

Police des constructions

Passeport-vacances

Social

Aménagement du territoire (urbanisme)

Police

Routes - Transport

SI (gaz, électricité, téléphone)

Voirie

Energie

Secrétaire municipale : Joëlle Braillard

Assistée par Chantal Lanz

Contrôle des habitants : Céline Grognez

Horaires d'ouverture au public selon évolution Covid

Lundi 16h-18h / Mardi 09h-11h

Jeudi 09h-11h / 14h-16h

Ou sur rendez-vous

Boursière communale : Clémence Grognez

Assistée par Céline Grognez

Bourse – Horaires d'ouverture au public

Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Buetiger, Employé communal

Wilson Cardoso, Fontainier

Jérôme Gingins, Agent d'exploitation

Roland Schmutz, Employé communal

**PRESIDENT DU
CONSEIL**
Christophe Korber
Rte Derrey la Vela 11
1058 Villars-Tiercelin
Tél : 079 787 33 12
conseil@jorat-menthue.ch

**Gestion équipe
forestière**
Roland Rapin



BILLET DE LA MUNICIPALITE

Coup de blues ou coup de boost ?

Sans aucune hésitation, je choisis le coup de boost pour l'introduction de l'éditorial printanier de notre journal communal.

Certes, l'économie est fortement perturbée ; je reprends le message d'un enseignant de la HEC à Lausanne « Nous sommes dans un pays où la stabilité, la capacité et les réserves financières sont bonnes, plus de 80% de nos entreprises vont bien ». C'est dans cette configuration qu'il est essentiel d'être attentif à celles et ceux qui sont dans la tranche des 20% pour que tous ensemble nous puissions rester debout, ne pas perdre nos acquis ni la confiance en nous.

L'autre aspect est lié au moral général. Nous sommes tous affectés par ce changement de contexte entamé en mars 2020. Nous allons, ensemble, trouver des solutions pour que la flamme puisse briller, que les yeux puissent pétiller et les sourires se dessiner, malgré les masques.

Durant cet hiver, la nature nous a régalié de ses paysages enneigés. Tout d'abord, un grand merci et coup de chapeau à tout le personnel communal pour le nombre d'heures effectuées et la qualité du déneigement. Des remerciements également à vous tous pour avoir utilisé vos pelles ou autres fraiseuses en bonne harmonie avec votre voisin, que ce soit entre privés ou en regard avec la voie publique.

J'espère que vous avez apprécié ce magnifique mois de janvier qui a permis à notre commune d'être un haut lieu des balades en raquettes, du ski de fond avec une piste extraordinaire, du kitesurf sur le plateau de Villars-Tiercelin ou de Peney-le-Jorat.



Un nombre toujours en augmentation de promeneurs profitant de nos infrastructures en pleine nature est constaté. Les places de parc se font chères par moment. De ce constat, une étude est en cours avec la collaboration des services forestiers cantonaux pour augmenter notre offre.

Côté politique, les élections battent leur plein. Je suis heureux de pouvoir proposer à nos citoyennes et citoyens une liste « d'entente villageoise » tant pour la municipalité que pour le conseil. Cette manière de pratiquer démontre l'envie de partager et de débattre en toute harmonie. Merci à chacune et chacun pour cet état d'esprit.

La réhabilitation des locaux du site de l'ancien émetteur touche à sa fin et nous nous réjouissons de pouvoir déménager l'administration communale dans le courant du mois d'avril. La manière de fêter, d'inaugurer ce nouvel espace est encore très floue et bien évidemment dépendante de la situation sanitaire.

Ce qui n'est pas dépendant du virus, c'est que notre commune fête son dixième anniversaire. Restrictions sanitaires ne veut pas dire ne rien faire. Un groupe de travail a été mis sur pied entre la Municipalité et le Conseil pour proposer différentes animations.

Soyons fiers de vivre à Jorat-Menthue et profitons de cette année 2021 pour créer, inventer, et partager. Car si nous ne pouvons pas être réunis en grand nombre, nous pouvons intensifier les contacts avec nos proches, nos voisins, nos amis.

C'est en vous souhaitant une suite d'année pleine de joie et de bonheur, accompagné du privilège de la santé que je vous transmets ce message qui je l'espère réussira à vous donner un petit coup de « boost » !

Bien à vous
René Pernet

**BILLET DE LA MUNICIPALITE - SUITE**

Les 10 ans de la Commune de Jorat-Menthue

En ces temps compliqués pour les contacts sociaux et le partage d'émotion en présentiel, il nous semble pourtant exclu de faire l'impasse sur l'anniversaire de notre commune.

En effet, 10 ans ça se fête !

Des membres de la Municipalité et du Conseil Communal ont pensé que diverses activités pouvaient être organisées sur tout le territoire communal en respectant, évidemment, les normes sanitaires.

19 juin 2021

Cette journée du 19 juin sera l'occasion de vous balader sur un parcours spécialement prévu pour l'occasion avec un rallye et l'inauguration de la nouvelle administration communale à l'Émetteur de Sottens.

Les détails du programme des festivités vous parviendront d'ici quelques semaines. On espère vous accueillir nombreux le tout en respectant les normes sanitaires en vigueur !

Chères toutes, chers tous,

Il y a un peu plus de cinq ans, aux élections, il manquait un candidat à la municipalité de Jorat-Menthue. En discutant avec les amis du village, je me suis dit « Et pourquoi pas ! Je pourrais donner un coup de main ! C'est comme une grosse société locale en fin de compte ! ».

Cinq ans ont passé et même s'il y a beaucoup à faire et que ce ne sont pas les idées qui manquent, je peux dire que oui, j'ai donné mon coup de main !

Cela n'a pas été de tout repos, il m'a fallu développer très rapidement des compétences techniques dans des domaines qui m'étaient jusqu'alors inconnus. Tenir une ligne d'équité dans toutes les décisions, conseils et accompagnements. Apprendre à communiquer afin de faire passer des messages et trouver les meilleurs compromis.

Globalement, la balance des expériences est positive. Mes collègues et moi avons réussi à renouer une certaine confiance avec le Conseil, des projets importants et ambitieux ont pu être menés à bien comme la rénovation du collège de Peney-le-Jorat, la rénovation du secteur de l'Émetteur National de Sottens, les réfections des routes de nos villages, la révision de notre PACOM (toujours en cours).

D'un autre côté, je dois avouer être las des problèmes de voisinage qui sont souvent dus à un manque de communication et/ou à une volonté de ne pas communiquer. Je suis convaincu que 100% de nos petits problèmes de personnes riches peuvent être résolus en discutant calmement sans attendre que l'amertume ne s'en mêle. J'ajouterais que, généralement, la fraîche acidité d'un bon chasselas aide à bien conclure une discussion sensible ! J'imaginerai aussi que les discussions avec le Canton ressembleraient moins à des rapports de force si les relations humaines et les habitants étaient au centre des projets au lieu d'une application robotique et algorithmique des lois et des règlements.

En conclusion, c'est avec un pincement au cœur que je quitte notre commune puisque mes projets de vie évoluent du côté du Lac de la Gruyère où, avec mon épouse et mon jeune fils, nous nous installerons.

J'ai un immense respect pour mes collègues municipaux, sans oublier Line Gavillet qui a été notre syndique, car leur travail est indispensable au bon fonctionnement de notre collectivité. Je remercie aussi tous les collaborateurs de la commune, en particulier l'équipe administrative qui sait écouter nos plaintes ! Deux passations de poste d'une génération à une autre et toujours la même qualité d'écoute et la même patience, c'est formidable ! Le nouvel outil de travail à l'Émetteur sera vraiment un plus.

Je me tiens évidemment à disposition de tous les candidats aux élections. Je les encourage à ne pas baisser les bras si le poste visé ne se présente pas, mais à continuer à œuvrer pour que la qualité de vie dans nos villages demeure la grande gagnante !

Bien à vous tous

Giuseppe Greco



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Chantier de l'administration communale dans l'ancien émetteur de Sottens.

Les travaux de transformation pour accueillir l'administration qui ont débuté au printemps 2020 sont terminés.

Comme pour tout bâtiment construit avant 1991, le désamiantage a été nécessaire avant de débiter les travaux. Ce bâtiment étant classé auprès des monuments et sites, les travaux ont dû respecter plusieurs exigences de la Direction générale des immeubles et du patrimoine.

Afin de respecter le bilan thermique, des plaques d'isolation de 20 cm de large ont été posées contre les murs ainsi qu'aux plafonds. Selon une exigence des monuments historiques, les poutres, piliers, fermes, etc. en béton ont dû être conservés et l'isolation a dû être posée en suivant les structures du bâtiment.

Des cloisons en bois ont été préférées à des murs en briques et la hauteur des pièces qui avoisinait les 5 mètres a été réduite à l'aide de faux-plafonds.

Un chauffage à distance situé dans ce bâtiment chauffera également la villa de l'émetteur. C'est une chaudière à plaquettes de bois déchetées qui a été choisie. Le bois provient des forêts environnantes. Un gros travail concernant l'électricité a été nécessaire pour transformer ce bâtiment.

Un grand merci à toutes les entreprises et leurs employés qui ont œuvré sur le chantier.

Ce bâtiment accueillera aussi le bureau de L'Association Intercommunale des Eaux du Haut Jorat (AIEHJ), ce qui permettra à notre Fontainier, Monsieur Cardoso, de travailler dans un nouvel environnement.

A l'heure où j'écris ces lignes, le déménagement de l'administration est prévu du 13 au 16 avril.

Le personnel de l'administration communale et les membres de la municipalité se réjouissent de vous accueillir dans ces magnifiques locaux !



Bernard Joss

Aux propriétaires de chiens

Nous vous rappelons que chaque propriétaire est appelé à faire preuve de vigilance et **doit tenir son chien en laisse** lors de promenades en forêt, en lisière de forêt et dans les prairies attenantes à la forêt situées en zone agricole, ceci **du 1^{er} avril au 15 juillet** (selon l'art. 2a al.3 RLFaune, du 3 juillet 2019).

A cette époque, les animaux sauvages mettent bas et couvent au printemps et au début de l'été. Des chiens non contrôlés, grands et petits, peuvent mettre en danger le succès de ces reproductions, voire tuer des animaux juvéniles et adultes.

Par la même occasion, nous vous rappelons quelques éléments qui permettent à chacun de vivre en bonne harmonie :

- Les chiens doivent être tenus de manière à ne pas importuner ou mettre en danger les êtres humains ou d'autres animaux.
- Ils ne peuvent pas être laissés sans surveillance dans les espaces publics ou accessibles au public et doivent pouvoir être maîtrisés à tout moment.
- Quiconque promène un chien doit en éliminer les déjections.

Nous vous remercions de votre compréhension.



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Eau :

Bientôt le retour des piscines...

Les propriétaires qui souhaitent remplir leur piscine soit de manière partielle ou totale doivent le demander au préalable au fontainier au 079 551 06 62. Nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit de les remplir en prélevant l'eau à la borne hydrante**, afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du réseau de distribution.

L'Office fédéral de l'environnement consacre l'entier de la publication aux problèmes de l'eau en Suisse dans son numéro 4/2020 – www.bafu.admin.ch/magazine.



Déchets :

En 2019, un peu plus de 356'000 tonnes de verre usagé ont été collectées en Suisse. Le taux de recyclage est resté inchangé à 94%. Chaque année, 40'000 tonnes sont transformées par Misapor SA en granulat de verre cellulaire.



Les masques sont devenus notre quotidien depuis la pandémie de la Covid-19. Après utilisation, merci de déposer vos masques dans votre sac à ordures ménagères (moloks ou benne compactante).

Malheureusement, on en trouve dans la nature, ils sont composés principalement de polypropylène. Ils polluent et mettront de nombreuses années à se dégrader. **Pensez à notre environnement !**

Ils sont aussi jetés dans les toilettes. Ils se retrouvent dans les systèmes de traitement et peuvent boucher des tuyaux ou endommager certains équipements, ce qui occasionne de gros frais d'entretien.

La benne compactante de Villars-Tiercelin a donné de bons résultats d'exploitation. Les moloks de Peney-le-Jorat sont à bout de souffle et commencent à être insuffisants. Sur proposition de la Municipalité, le Conseil communal a accepté le remplacement des moloks par une benne compactante.

Bâtiments communaux :

La Municipalité est soucieuse d'alimenter ses bâtiments avec de l'énergie renouvelable. C'est pourquoi un chauffage à plaquettes a été installé à l'émetteur de Sottens. Il ne restera plus que 2 chaufferies à mazout dans les bâtiments communaux. (Collèges de Montaubion-Chardonney et de Sottens).

Annonce

A louer dans l'ancien collège de Villars-Mendraz, un appartement de 4,5 pièces, 100m2 dans les combles. Loyer fr. 2'080.- charges comprises (2 places de parc extérieures).

En cas d'intérêt, vous pouvez contacter le bureau communal par téléphone au 021 905 51 15 ou par mail à greffe@jorat-menthue.ch.

C.Racine, Municipal



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite



Taille des haies

Nous rappelons que tout propriétaire de haies ou d'arbres est tenu de les tailler ou les élaguer.

Ils ne doivent pas empiéter sur le domaine public ni dépasser une certaine distance par rapport aux routes et fonds voisins.

Les dispositions légales, distances, hauteurs et cas particuliers sont décrits dans le règlement d'application de la loi sur les routes ainsi que dans le code rural et foncier.

Plantations voisines de routes ou du domaine public :

Les plantations ne doivent pas diminuer la visibilité, ni gêner la circulation et l'entretien. En général, les hauteurs maximales admissibles en bord de chaussée sont de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue, 2 m dans les autres cas. Des mesures plus restrictives peuvent être prises lorsque la visibilité doit être assurée, en particulier aux carrefours.

Les haies ne peuvent pas être plantées à moins d'1 m de la limite du domaine public. Sur les fonds riverains d'une route cantonale ou communale de première classe, aucun arbre ne peut être planté à moins de 6 m de la limite du domaine public.

Les branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées de la façon suivante :

- au bord des chaussées, à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur;
- au bord des trottoirs, à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Plantations voisines d'un autre fonds :

Aucune plantation (haie, arbre, arbuste, arbrisseau) ne peut être faite à moins de 50 cm de la limite entre deux fonds sans le consentement du voisin.

Cette distance minimale s'élève à 1 m si le fonds voisin est une vigne ou est situé en zone agricole ou intermédiaire.

La hauteur de la haie séparant deux fonds ne peut pas dépasser 2 m, sauf consentement du propriétaire voisin.

Cette hauteur maximale est abaissée à 1,5 m si le fonds voisin est une vigne ou est situé en zone agricole ou intermédiaire.

Un guide détaillé est à disposition sur le site de la commune.

90 ans de Mme Elsbeth Chappuis

Quelles pourraient être, dans notre commune, les raisons d'une rencontre entre un quinquagénaire et une toute fraîche nonagénaire ?

A priori, aucune, si ce n'est de faire connaissance avec ses voisins ou encore pouvoir souhaiter une belle journée d'anniversaire de la part de la commune.

C'est le deuxième cas de figure qui s'est présenté le 7 janvier dernier. COVID obligeant, votre syndic est allé en solo en tant que délégation des autorités pour transmettre les bons vœux à Elsbeth Chappuis qui fêtait ses 90 ans. Un magnifique moment de partage dans les plus strictes « conditions Covidiennes ». Une vie pleine de bonheur et d'épreuves qui l'ont menée d'une enfance dans les Grisons puis dans le canton de Zurich. Une découverte de la Suisse romande dès l'âge de 16 ans à Genève puis sur les hauts de Caux.

Une vie remplie de travail, de philosophie, de musique, partagée avec son mari de Bavois à Château-d'Oex pour atterrir à Villars-Mendraz. Chaque lieu ayant ses souvenirs et ses images que chacun garde en mémoire dans son livre des souvenirs. Que ce soit l'agitation d'une maison très peuplée, aux magnifiques pentes du Pays-d'Enhaut qui permettaient à Elsbeth de s'évader avec ses skis.

Toute la Municipalité transmet d'une seule voix tous ses bons vœux de bonheur à Elsbeth Chappuis. Qu'elle puisse conserver ce bien si précieux qu'est la santé. Sans oublier, la chance de pouvoir apprécier une magnifique nature et de partager de bons moments avec sa famille, ses amis et ses voisins.

René Pernet





Travaux routiers

Villars-Tiercelin :

Les travaux routiers se sont terminés à mi-novembre 2020. Quelques finitions seront réalisées au printemps 2021, notamment au niveau des marquages.

Les délais prévus, ont été respectés, malgré les inconvénients dus à la pandémie.

La bonne collaboration avec l'entreprise WALO et la compréhension des riverains, nous ont permis de réaliser cette tâche sans rencontrer de gros problème.

Ces différents ouvrages, ont sensiblement amélioré la sécurité des différents usagers et principalement celle des enfants.

Déneigement

Après plusieurs hivers cléments, la neige a fait son grand retour cet hiver. Lors de certains épisodes neigeux, ce sont jusqu'à 12 personnes qui ont été engagées dès 5 heures du matin pour dégager les différents axes routiers, trottoirs et arrêts de bus de nos villages.

Le but principal étant de prioriser l'accès aux services publics, dès les premières heures, certains autres tronçons ont cependant été dégagés dans la journée.

Les auxiliaires, employés de voirie et forestiers bûcherons ont accompli un magnifique travail, souvent dans des conditions difficiles et nous les en remercions.

Un seul bémol à relever, quelques bordiers ont déblayé leurs places privées en dégageant la neige sur la chaussée au lieu de la stocker sur le domaine privé. Cette pratique est non seulement irrespectueuse du travail accompli, mais potentiellement dangereuse pour les usagers de la route.



Photo transmise par Johan Viret

Pour rappel, le chapitre III Entretien des routes, de la loi sur les routes (art. 23 LR), article 5 Service hivernal, alinéa 2 et 3, précise :

2 Lors du déblaiement des routes, l'Etat ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées. Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.

3 Les riverains sont tenus de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs.

Didier Schmid

Police des Constructions

Pour rappel, chaque projet de construction (y compris de rénovation) ou de démolition, en surface ou en sous-sol, doit être soumis à la Municipalité.

Celle-ci, avant de décider s'il nécessite une autorisation, vérifie :

- si les travaux sont de minime importance,
- s'ils ne portent pas atteinte à un intérêt public prépondérant tel que la protection de la nature, du paysage, des régions archéologiques, des sites naturels ou construits et des monuments historiques ou à des intérêts privés dignes de protection tels que ceux des voisins ;
- et s'ils n'ont pas d'influence sur l'équipement et l'environnement.



Dans nos petits villages, tout se sait, tout se voit !

Cette marche à suivre nous aide à répondre facilement aux questions des autres villageois et permet aussi, à tout un chacun de commencer son projet conformément à la loi et aux règlements en vigueur.

À votre disposition !

Giuseppe Greco



Règles et informations sur les drones

Les drones sont des appareils volants télécommandés, en général de petite envergure et assimilés sur le plan juridique aux modèles réduits volants. Aucune autorisation n'est nécessaire pour les modèles dont le poids est égal ou inférieur à 30 kg. Le « pilote » doit toutefois maintenir un contact visuel permanent avec le drone. Il n'est pas non plus permis de faire circuler un tel engin au-dessus d'un rassemblement de personnes. Les conditions d'utilisation des drones d'un poids égal ou inférieur à 30 kg figurent dans l'ordonnance du DETEC sur les aéronefs de catégories spéciales.



Info sur :

<https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home/bonasavoir/drones-et-modeles-reduits/regles-informations-drones.html>

Je pilote prudemment, car

- Je suis au fait de la législation et je m'y tiens
- Je maîtrise mon drone
- Je respecte la sphère privée d'autrui
- Je ne représente aucun danger ni pour les personnes, ni pour les animaux
- J'évite les réserves naturelles
- Je me renseigne sur les éventuelles restrictions de vol auprès des autorités locales
- Je m'écarte à temps en présence d'autres aéronefs
- Je bénéficie d'une couverture d'assurance suffisante

Sans autorisation, je n'ai pas le droit d'utiliser mon drone

- À moins de 5 km d'un aéroport ou d'un hélicoptère
- À plus de 150 m au-dessus du sol à l'intérieur d'une zone de contrôle
- À proximité du lieu d'intervention des secours ou de la police
- Au-dessus ou à moins de 100 m d'un rassemblement de personnes
- Sans garder un contact visuel permanent avec lui
- Si son poids total en vol excède 30 kg

Recensement des entreprises

La période particulièrement exceptionnelle que nous vivons met l'économie sous une forte pression, et notre économie régionale n'y échappe pas. Pour nous permettre de promouvoir et soutenir nos entreprises, nous avons besoin d'une base de données la plus actuelle et fiable possible.

Pour atteindre cet objectif et pour répondre à l'obligation faite aux communes de tenir un registre des entreprises (Art. 7c de la Loi sur l'Exercice des Activités Economiques (LEAE) du 31 mai 2005), l'Association de la Région du Gros-de-Vaud (ARGdV) et la Municipalité vous remercient de remplir le formulaire de recensement.

Le formulaire est disponible sur le site de la commune www.jorat-menthue.ch/formalités. et sur le site de l'ARGdV www.gros-de-vaud.ch/recensement.



Ordures ménagères

Confrontée à un nombre de plus en plus important d'incivilités, la Municipalité a dû sévir ces derniers mois. Vous l'aurez donc remarqué en lisant les affiches posées à proximité des containers moloks ou de la benne compactante.

Nous vous faisons part ci-dessous des problèmes que vous pouvez rencontrer et vous indiquons comment y remédier.

Molok :

Problèmes	Informations et/ou solutions
Sac déjà à l'intérieur	Le poids ne sera pas comptabilisé sur votre compte. NE PAS DEPOSER LE SAC A L'EXTERIEUR. Avertissez l'administration communale par téléphone ou email.
Moloks pleins	Ramenez le sac chez vous jusqu'au passage du camion qui a lieu tous les jeudis
Carte démagnétisée	Contactez l'administration communale

Il est recommandé de déposer un seul sac à la fois, d'une contenance maximale de 35 lt. Actuellement, le ramassage des ordures a lieu chaque jeudi matin à Peney-le-Jorat, Villars-Mendraz et Sottens. Pour Montaubion-Chardonney, le camion passe un jeudi sur deux.

Benne compactante

Problèmes	Informations et/ou solutions
Sac déjà à l'intérieur	Le poids ne sera pas comptabilisé sur votre compte. NE PAS DEPOSER LE SAC A L'EXTERIEUR. Avertissez l'administration communale par téléphone ou email
Benne pleine	Ramenez votre sac chez vous, avertissez l'administration communale par téléphone ou email.
Carte démagnétisée	Contactez l'administration communale pour la remagnétiser

Les moloks de Peney-le-Jorat seront remplacés dans quelques semaines par une benne compactante. Les habitants de Peney pourront ainsi déposer des sacs poubelles d'une contenance jusqu'à 110 lt. La vidange de la benne s'effectuera tous les 3 à 4 mois environ. Une affiche en guise d'avertissement sera posée sur la benne quelques jours avant. Pour tous les détails, chaque ménage recevra un courrier début mai.

Nous vous remercions de votre compréhension !

INFO SENIORS
VAUD

Un espace d'information et une plateforme internet destinés aux seniors vaudois et à leurs proches pour toute question en lien avec la retraite, dans le domaine du social et de la santé :

www.infoseniorsvaud.ch

Un projet de Pro Senectute Vaud en collaboration avec les partenaires contributeurs du réseau santé-social ainsi que le soutien du Canton de Vaud, la Fondation Leenaards et la Loterie Romande.

Plateforme d'information
www.infoseniorsvaud.ch

Des questions-réponses (FAQ) autour de six thématiques clés :

- Habitat & sécurité
- Questions juridiques
- Dispositions personnelles
- Assurances sociales
- Maintien à domicile
- Santé, prévention & participation sociale

Des informations sur l'actualité sociale, politique et juridique, des événements dans le domaine de la prévention et de la santé ainsi que de nombreuses opportunités et bons plans.

Espace d'information et d'accueil à Lausanne

Un service gratuit et confidentiel pour toute question concernant la vie à la retraite avec ou sans rendez-vous.

Lundi, mardi et jeudi
9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h

Espace Riponne
pl. de la Riponne 5
1005 Lausanne

021 641 70 70
info@infoseniorsvaud.ch



Réflexions, inquiétudes et soutien pour notre économie.

Dans le courant du mois de janvier, la municipalité a écrit à plusieurs acteurs économiques de notre commune afin de leur faire part de l'inquiétude des autorités communales face à la crise et l'état de santé de leur entreprise. Ce courrier a permis notamment de lire des témoignages poignants et de collecter des informations, sans être intrusif, sur leurs soucis et les démarches entreprises pour s'adapter à la situation et préserver tant que faire se peut la bonne marche de leur entreprise.

Nous avons reçu plusieurs réponses qui reflètent la situation du moment et les difficultés rencontrées. Nous ne sommes pas là pour faire une liste exhaustive des procédures effectuées. En revanche, il est important de se rendre compte des incidences des multiples décisions cantonales et fédérales. Lors de chaque annonce de modifications des règles sanitaires, c'est une multitude de questionnements qui arrivent devant les dirigeants de PME qui doivent :

- Se renseigner pour espérer avoir compris juste
- Adapter leur travail et les prestations dans l'espoir de ne pas faire d'erreur
- Adapter les infrastructures et communiquer à la clientèle les changements intervenus
- Informer les collaborateurs et mettre les moyens nécessaires à disposition
- Informer les clients et tenter de faire respecter les normes en vigueur
- Effectuer les démarches administratives, que ce soit envers le personnel qui serait en arrêt de travail ou pour les demandes de soutien.
- ET, finalement, si le temps et le cœur vous en dit, répondre à la multitude de sondages et enquêtes conjoncturelles reçus au fil des semaines.

L'effort déployé depuis plus d'une année pour maintenir le bateau à flots est extraordinaire. Nous pouvons également relever que cette énergie est là car nous avons devant nous des patronnes et patrons de PME qui ont la flamme, qui aiment leur travail, leur entreprise et ont à cœur de passer par-dessus cet obstacle pour retrouver leur clientèle.

Nous pouvons très certainement toutes et tous soutenir les PME de notre commune, voire même de notre région.

- Et si tous ensemble nous contactons les artisans du coin,
- Et si tous ensemble nous profitons de découvrir la vaste gamme de produits élaborés avec savoir-faire près de chez nous, que ce soit dans l'alimentation, l'hygiène, le bien-être, le ménage, etc.,
- Et si tous ensemble nous nous asseyons de temps en temps à la table de nos restaurants locaux,
- Et si tous ensemble nous achetons nos légumes bio ou non du maraîcher vaudois, plutôt que des légumes importés,
- Et si tous ensemble on se questionnait avant le « clic » de la commande en ligne, si l'habit est vraiment nécessaire maintenant ou s'il serait possible de mettre ce montant dans une crousille pour l'heure où les boutiques seraient à nouveau ouvertes.
- Et si toutes et tous, on prévoyait des balades estivales dans le Gros-de-Vaud, avec à la clé, certainement de magnifiques découvertes et la possibilité de partager des moments conviviaux avec son voisin.

Ne manquez pas de consulter la page de notre site internet : www.jorat-menthue.ch/entreprises



Elections communales 2021

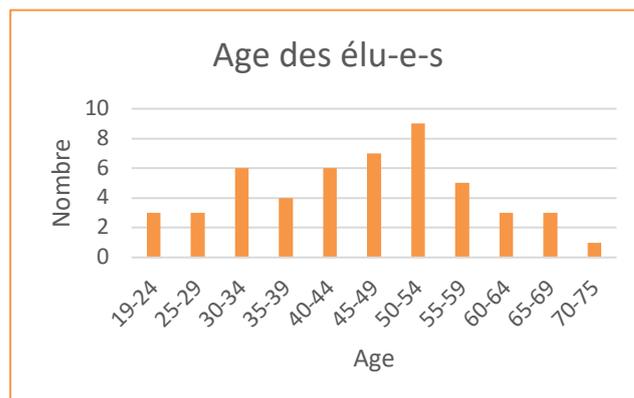
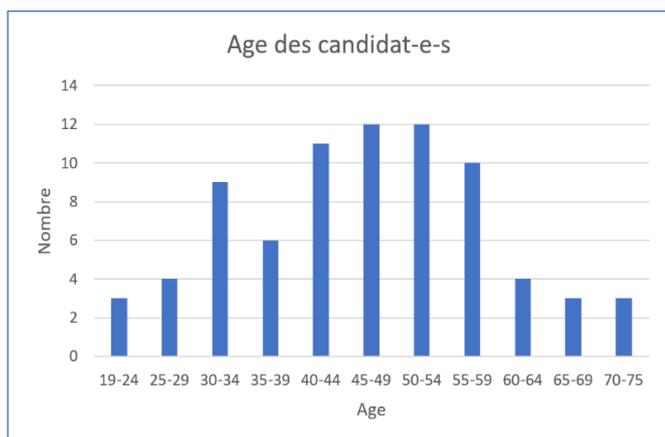
Commentaires et résultats

Le dimanche 7 mars dernier a été marqué à travers le canton par les élections communales, avec l'élection des municipalités et des conseils communaux. Dans notre commune ce sont 611 électrices et électeurs qui ont participé à l'élection de la Municipalité et 585 pour l'élection du Conseil communal, alors que 1158 citoyennes et citoyens étaient appelé-e-s à participer à ces élections. C'est donc en gros une personne sur deux qui a choisi nos autorités communales pour les cinq prochaines années. Le dimanche 28 mars a eu lieu le 2^e tour de l'élection du Conseil communal et 419 citoyennes et citoyens ont participé à ce scrutin.

Vous trouverez ci-dessous divers graphiques représentatifs des élections au Conseil communal. Septante-sept candidat-e-s se sont présenté-e-s pour le 1^{er} tour, dont un quart de femmes, et vingt-et-un pour le 2^e tour. On retrouve exactement la même proportion parmi les élu-e-s. Il n'y a pas de différences sensibles au niveau de la représentation des villages. Les tableaux ci-dessous font abstraction des candidat-e-s élu-e-s à la Municipalité qui étaient aussi candidat-e-s au Conseil communal.

Plus loin vous trouverez les procès-verbaux des deux tours des élections et quelques commentaires.

Frédy-Daniel Grossen, vice-président du Conseil communal



Candidat-e-s et élu-e-s par village

	Montaubion-Chardonney	Peney-le-Jorat	Sottens	Villars-Mendraz	Villars-Tiercelin	Total
Femmes candidates	1	4	5	3	5	18
Hommes candidats	5	18	8	8	15	54
Total	6	22	9	11	20	72

	Montaubion-Chardonney	Peney-le-Jorat	Sottens	Villars-Mendraz	Villars-Tiercelin	Total
Femmes élues	1	2	3	3	4	13
Hommes élus	4	11	5	6	11	37
Total	5	13	8	9	15	50

En proportion du nombre d'électrices et d'électeurs

(en %)

Femmes candidates	1.61	1.35	2.10	1.52	1.38	1.55
Hommes candidats	8.06	6.06	3.36	4.04	4.13	4.66
Total	9.68	7.41	5.46	5.56	5.51	6.22

Femmes élues	1.61	0.67	1.26	1.52	1.10	1.12
Hommes élus	6.45	3.70	2.10	3.03	3.03	3.20
Total	8.06	4.38	3.36	4.55	4.13	4.32



Procès-verbal communal
Élection à la Municipalité (1^{er} tour)
7 mars 2021

Commune de Jorat-Menthue

Electeurs inscrits (CH + étrangers)	1158
Participation (%)	52,76

Bulletins	Rentrés	611
	Nuls	5
	Valables (dont blancs)	606
	Blancs	4

Majorité absolue	304
------------------	-----

Résultats

Sont élus

	Nom	Nbre de voix
1	Pernet René	495
2	Gavillet David	457
3	Goumaz Mathilde	441
4	Krieg Bernard	381
5	Joss Bernard	373

Obtiennent des voix

	Nom	Nbre de voix
6	Rubin Angelo	281
7	Schmid Didier	188
8	Schenk Jean-Jacques	168
9		
10		

Les opérations de dépouillement se sont terminées le 7 mars 2021 à 16 heures.

Au nom du Bureau électoral

Le président du bureau :



Le secrétaire :

Quelques remarques pour l'élection à la Municipalité :

- Les bulletins nuls proviennent d'électeurs qui ont remis ensemble un bulletin « Entente communale » et un bulletin manuscrit, les deux bulletins comportant des noms différents ou pas de nom sur le bulletin manuscrit.
- Parmi les 424 bulletins « Entente communale », 47 ont dû être corrigés par le bureau électoral, car ils comportaient plus que cinq noms ; malgré cela, on remarque que l'ordre des candidats sur la liste n'a pas eu d'influence sur le résultat final.

En moyenne les bulletins de la liste « Entente communale » comportaient 4,9 noms, les 177 bulletins manuscrits comportant en moyenne 4,2 noms.



Élection au Conseil communal (1^{er} tour)
7 mars 2021

Electeurs inscrits (CH + étr.)	1158
Participation (%)	50.52

Majorité absolue	293
------------------	-----

Bulletins	Rentrés	585
	Nuls	0
	Valables (dont blancs)	585
	Blancs	6

Résultats

Sont élus au 1^{er} tour

	Nom	Nbre de voix
1	Bœuf Braillard Damien	426
2	Gavillet Virgile	417
3	Gavillet Adrien	406
4	Gavillet Alexandre	404
5	Korber Christophe	403
6	Jaton Lorette	402
7	Chappuis Nicolas	401
7	Schertenleib David	401
9	Bœuf Jacques	396
10	Pralong Laurence	395
11	Robert Daniel	393
12	Vervatidis Aurélie	392
12	Morisod Serge	392
14	Corboud Jean-Michel	387
15	Cornu François	385
16	Grimm Stéphanie	381
17	Braillard Patrick	379
17	Hermans Jean-Marc	379
17	Lanz Raoul	379
20	Robert Xavier	375
21	Martin Maude	373
22	Rubin Angelo	370

	Nom	Nbre de Voix
23	Krieg Walter	368
24	Cavin Jean-Samuel	367
25	Aubert Vincent	365
26	Gurtner Françoise	364
27	Morier Roman	363
28	Sonderegger Olivier	360
29	Viret Johan	353
29	Grand Raphaël	353
31	Nicolet Florian	346
32	Sauvageat Stéphane	342
33	Figini Sandro	342
33	Stadler Etienne	342
35	Grossen Frédy-Daniel	338
36	Marcuard Christine	337
37	Maillard Alain	326
38	Lanz Loïc	322
39	Jaquier Galley Amélie	319
40	Joss Florine	310
41	Korber Damien	308
42	Stadler Esther	304
43	Chappuis Sylvain	298
44	Brunner Joëlle	295



**Élection au Conseil communal (2e tour)
28 mars 2021**

Electeurs inscrits (CH + étr.)	1141
Participation (%)	36.1%

Bulletins	Rentrés	419
	Nuls	2
	Valables (dont blancs)	417
	Blancs	6

Résultats : Sont élus au 2e tour (entre parenthèses : voix du 1^{er} tour)

	Nom	Nbre de voix
1	Angéloz Maurice	151 (269)
2	Tanniger Grégoire	143 (288)
3	Frésard Séverine	142 (282)

	Nom	Nbre de voix
4	Tanniger Pascale	141 (261)
5	Michaud Justin	137 (255)
6	Cornu Mathieu	130 (253)

	Obtiennent des voix	Nbre de voix
7	Gavillet Florian	124 (227)
8	Croce Joël	120 (260)
9	Crisinel Krieg Camille	119 (250)
10	Dunand Denise	117 (227)
11	Perroud Patricia	108 (211)
12	Parent Philippe	108 (248)
13	Narbel Lise	106 (288)
14	Cavin Olivier	106 (195)

		Nbre de voix
15	Conus Christophe	96 (269)
16	Ninane Thierry	87 (281)
17	Brunel Jean-Luc	79 (243)
18	Darbre Cédric	66 (158)
19	Tanner Christophe	65 (237)
20	Gonçalves Daniel	61 (132)
21	Golham Mahdi	53 (-)
	Voix éparses	0 (5)

Quelques remarques pour l'élection au Conseil communal :

1^{er} tour : Parmi les 425 bulletins « Entente communale », 89 ont dû être corrigés par le bureau électoral, car ils comportaient plus que 50 noms. En particulier, 24 listes ont été remises sans aucun nom biffé. Ainsi, l'ordre sur la liste était important, ce qui justifie le tirage au sort préalable de l'ordre sur les listes imprimées.

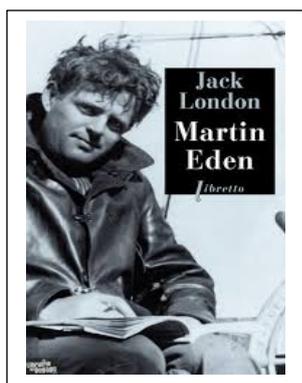
En moyenne les bulletins de la liste « Entente communale » comportaient 49,3 noms, les 154 bulletins manuscrits comportant en moyenne 25 noms ; à relever que 7 bulletins ne comportaient qu'un seul nom de candidat, alors que 23 bulletins manuscrits comportaient cinquante noms.

2^e tour : Parmi les 180 bulletins « Entente communale », 30 ont dû être corrigés par le bureau électoral car ils comportaient plus que 6 noms. En particulier, 9 listes ont été remises sans aucun nom biffé. En moyenne les bulletins de la liste « Entente communale » comportaient 5.9 noms, les 231 bulletins manuscrits comportant en moyenne 5.2 noms ; à relever que 24 bulletins ne comportaient qu'un ou deux noms de candidats.

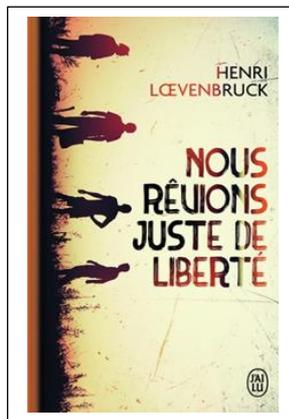
A relever encore que plusieurs électeurs n'ont déposé que l'enveloppe de vote toute seule. Ces votes ne sont évidemment pas pris en compte.



En cette période de pandémie qui se pérennise, le livre reste un formidable moyen de s'évader, voilà deux trésors qui vont vous passionner. Je l'avoue, je voyais Jack London comme un écrivain des grands espaces plutôt réservé aux adolescents (l'Appel de la forêt, Croc-Blanc). Quelle erreur ! A peine ouvert ce Martin Eden, je me suis trouvé embarqué dans ce formidable roman et l'incroyable énergie du personnage. Ecriture remarquable, ce roman probablement autobiographique est pour moi le meilleur London. Martin Eden est le récit initiatique d'un homme découvrant la culture et la littérature, à la suite de sa rencontre avec Ruth. Il va se donner corps et âme à sa passion, et le personnage ne va cesser d'évoluer au fil des pages. Lutte des classes, inégalités, l'opinion des autres sur soi, une véritable ode à la réflexion intellectuelle et sociétale. C'est à la fois une aventure pleine de péripéties, et une réflexion sur la vie. Quel chemin suivre ? Echapper à son milieu est-il possible ? Aimer un autre est-il voué à l'échec ? Bouleversant jusqu'à sa fin.



Jack London
Martin Eden
Edition Phébus



Henri Loevenbruck
Nous rêvions juste de liberté
Edition J'ai lu

Ils sont jeunes et rêvent juste de liberté, tous natifs de Providence, un trou du cul du monde où ils s'ennuient ferme au sein de leurs familles indifférentes. Ils se construisent leurs motos ; pas des motos trafiquées, mais des oeuvres d'art. Avec leurs amis, ils sillonnent la région, petites canailles en bécane, insoumis, provocateurs, chapardeurs, mais au fond pas bien méchants, c'est juste que « Les enfants c'est comme les fleurs et les plantes du potager, si tu t'en n'occupes pas, ça fait des mauvaises herbes ». C'est un hymne au partage, à la liberté, un roman d'homme écrit par un homme en même temps qu'une balade ébouriffante à la quête de soi.

C'est génial, lisez-les.

Gil Guttman

CAUSE TOUJOURS



Les Fenêtres de l'Avent de Villars-Mendraz en 2020



Après une première édition des fenêtres de l'Avent en 2019, sous le signe de l'amitié et de la convivialité, nous avons fait le choix de renouveler l'expérience, malgré la pandémie et ses restrictions.

Les Cougnés ont décoré leur fenêtre pour réchauffer ce mois de décembre et nous faire sortir de nos nids pour de belles ballades nocturnes et éclairées. Malgré l'absence du verre de l'amitié et des rencontres, les habitants sont restés motivés, enthousiastes et ont répondu présents pour faire vivre un peu notre village.

Pour apporter de la nouveauté aux fenêtres, un petit concours (élire notre fenêtre préférée) a été lancé pour éveiller la créativité.

Nous espérons pouvoir remettre le prix à la Famille Légeret (Fenêtre numéro 4), qui sont les grands gagnants, lors d'une rencontre avec tous les acteurs des fenêtres de l'aveit, dès que possible.

Merci à tous les participants et nous nous réjouissons de vous retrouver encore plus nombreux pour les prochaines fenêtres en décembre 2021...

A bientôt !



Les organisatrices :
Laëtitia Henchoz et Pascale Tanniger



Sottens et ses fenêtres de l'Avent 2020 « revisitées »



C'était un mois de décembre, un Noël spécial, ce sont des années 2020-2021 spéciales avec ce virus où le social et le moral ont de la peine. Marie-Maude avait, comme ces dernières années, prévu l'inscription pour la décoration de fenêtres de Sottens. Mais il a fallu revoir le concept, pas de réunion autour d'un vin chaud ou du verre de l'amitié.



Alors, Marie-Maude a prévu un petit « concours » : promenez-vous dans le village et repérez le plus de fenêtres décorées. Et quel succès, 23 familles ont décoré une fenêtre, décorations faites au goût de chacun, par les petits et les grands, fait simplement ou artisanalement avec de l'idée, que ce soit de jour ou de nuit. Merci à elles !

Un grand merci également à Françoise, Muriel et Béatrice d'avoir proposé des lots pour agrémenter ce concours. Bravo aux gagnants du concours : Séverine, Elisabeth et la famille Guyou-Fossaert.

En accord avec Marie-Maude, voici un petit reportage photos des 23 fenêtres décorées. Afin que le calendrier soit complet, la 24ème photo est celle d'une belle fenêtre découverte lors d'une balade mais qui ne s'était pas annoncée.

Jean-Marc Hermans



« Vivre ses rêves plutôt que rêver sa vie »

«Vivre ses rêves plutôt que rêver sa vie.» Cette citation constitue le moteur de mon existence. Après avoir utilisé la flamme olympique comme véritable source d'inspiration pour réaliser le rêve de me qualifier en tant qu'athlète pour les Jeux olympiques de 1976 et 1980, j'ai trouvé dans mon rôle d'entraîneur et de formateur la motivation profonde d'aider de nombreux sportifs d'élite – Werner Günthör, Valérie Adams ou encore Matthias Sempach, le roi de la lutte suisse – à réaliser leurs rêves.

J'ai eu le grand privilège de les accompagner sur leur chemin d'excellence, un chemin que nous avons arpenté ensemble en canalisant leurs motivations et leurs compétences pour aller plus loin dans le développement de la performance et accéder aux podiums olympiques.

Je n'oublierai jamais le fabuleux rêve d'enfant d'Ernesto Bertarelli, le grand patron d'Alinghi, vainqueur de la Coupe de l'America (2001 et 2003 à Auckland). Il disait, dans une interview : «Tout est parti d'un rêve, celui d'amener l'océan au cœur des Alpes. C'est un rêve a priori impossible, mais tellement beau. Si nous parvenons à monter une équipe et des bateaux parfaits et que nous atterrissons à Cointrin avec ce trophée mythique, ce sera du jamais vu, du jamais fait, et cela donnera un exemple inoubliable à tous ceux qui rêvent de réaliser quelque chose d'impossible.»

J'ai pu ainsi contribuer au développement d'une performance d'équipe extraordinaire engendrée par un recrutement judicieux de la compétence dans tous les domaines d'activité, par l'entretien au quotidien d'une motivation inspirée par le rêve de son leader et partagé par chacun et, finalement par les moyens (ressources humaines et matérielles) permettant d'aller jusqu'au bout du rêve.

Aujourd'hui, la crise sanitaire que nous vivons toutes et tous, sportifs ou non, affecte profondément notre monde économique, social et environnemental. Cette période déstabilisante devrait éveiller dans la population, et particulièrement auprès de la jeunesse, un besoin impérieux de rêver d'un autre modèle de fonctionnement, d'une envie de changement de paradigme de vie, d'une véritable relation d'interdépendance seule capable d'envisager un partage des richesses sur notre planète.

Un dicton de vestiaire dit qu'un champion n'est pas celui qui tombe mais celui qui se relève vite. J'ai pu vérifier, aussi bien dans ma carrière personnelle que dans celle de mes athlètes, que les plus grands succès étaient souvent réalisés peu après de cuisantes défaites et autres blessures. Pourquoi nos enfants et petits-enfants, qui certainement rêvent d'un monde meilleur, ne seraient-ils pas capables de le réinventer en construisant la planète de... leurs rêves ?

Texte de Jean-Pierre Egger, ancien athlète
et ancien entraîneur en athlétisme

Vivre bien ! Vivre mieux !

2e partie

Le yoga

Le yoga trouve ses origines en Inde, il y a plus de 5 000 ans. C'est à l'époque de Patanjali (en 200 avant J-C) que les premiers écrits fondateurs du yoga sont nés. Ces écrits en sanskrit sont rassemblés sous forme de petites sentences inspirantes qui portent le nom des Yoga Sutras.

Le yoga tel qu'il est révélé par Patanjali est un chemin qui mène au Samadhi, l'union au principe originel permettant de parvenir à la maîtrise de l'esprit et du corps. Cette voie comporte 8 branches. Pour avancer sur la voie du yoga il faut dans un premier temps suivre un ensemble de principes éthiques qui représentent la pierre angulaire de cette philosophie :

Les Yamas et les Niyamas concernent les règles morales et la discipline personnelle (Yamas : la non-violence, attachement à la vérité, ne pas voler, ne pas disperser son énergie, ne pas convoiter. Niyamas : la pureté, le contentement, la discipline, l'étude de soi et des textes sacrés, la dévotion).

Ensuite vient la pratique des Asanas qui sont les postures que l'on enseigne dans un cours de yoga, les asanas assouplissent et renforcent le corps et nous apprennent à focaliser notre attention dans le moment présent.

La quatrième étape, les Pranayama qui sont l'harmonisation et la régulation de la respiration : Les exercices de respiration régulent notre force de vie appelée prana. La voie du yogi (celui qui pratique le yoga) se fait ensuite plus subtile et comprend des notions telles que Pratyahara (le retrait des sens), Dharana (concentration), Dhyâna (méditation) et le Samadhi dans le but de s'unir au principe supérieur et de retourner à l'unité (éveil, libération intérieure).



Pilates

Joseph Pilates, né en 1883 en Allemagne et décédé en 1967 aux USA, a initié et élaboré, dans les années 1920, une méthode d'entraînement physique qui s'inspire notamment du yoga et de la gymnastique. Cette méthode contient 50 exercices de bases et un grand nombre de variations diverses. Six principes clés essentiels constituent la base de la discipline: la respiration, la concentration, le contrôle, le centrage, la précision et la fluidité.



Cette méthode offre de nombreux bienfaits, tant pour le corps que pour l'esprit : renforcement des muscles profonds, équilibre et alignement postural, travail du plancher pelvien, gainage du corps, une meilleure posture générale, diminution des douleurs dorsales, lutte contre le stress, amélioration de la respiration...

Réflexologie plantaire

Selon la médecine chinoise, les pieds contiennent une représentation miniaturisée du corps humain dont chaque terminaison nerveuse, appelée aussi zone réflexe, correspond à un organe ou une partie de l'organisme. Quand un organe ou une partie du corps fonctionne mal, l'énergie est entravée et ce blocage se répercute sur un point précis de la plante du pied. L'objectif du réflexologue est de détecter, via un massage des pieds, les tensions corporelles pour les libérer en rétablissant la circulation de l'énergie. Le réflexologue suit un « circuit » complet, en insistant sur certaines zones, pour remettre d'aplomb l'organisme entier.



Drainage lymphatique manuel

Le **drainage lymphatique manuel** est une pratique médicale qui permet d'améliorer la circulation sanguine, de diminuer la sensation de "jambes lourdes", mais aussi de nettoyer les cellules via la lymphe (sang). Également utilisé dans un but amincissant, le drainage lymphatique permet d'atténuer la cellulite et d'empêcher la rétention d'eau.

Massages

Le massage thérapeutique est orienté vers différentes techniques. Le massage est une véritable thérapie naturelle pour alléger les douleurs. Accompagné d'huiles essentielles et d'huiles végétales de qualité, il réduit le stress, combat la dépression, la fatigue nerveuse ou physique. Il améliore la circulation sanguine et élimine les sensations de jambes lourdes. Il libère et relâche les tensions musculaires.

Massage relaxant

Massage effectué par une douce manipulation des muscles en utilisant des huiles appropriées. Il est utilisé pour améliorer la circulation, soulager les douleurs musculaires, maux de dos et tensions. Il aide à combattre le stress, l'insomnie, il apaise et détend.

Massage anti-stress aux huiles chaudes

Massage source de détente grâce à l'huile chaude, enlevant les nœuds musculaires en optimisant la circulation sanguine et lymphatique. Il élimine stress et anxiété. Une fois les tensions dissipées, l'organisme se relaxe, les muscles et articulations retrouvent leur souplesse.

Massage Breuss/Derviche

Massage énergétique doux, effectué avec une macération de millepertuis dans de l'huile d'olive bio, que l'on magnétise avec du papier de soie.

Ce massage relaxant s'occupe plus particulièrement de la colonne vertébrale ainsi que des muscles afin de rectifier l'altération des disques intervertébraux et de débloquer les tensions psychocorporelles. Il est utilisé pour les problèmes de lumbago, lombalgie, hernie discale ou sciatique.

Massage aux pierres chaudes

Massage utilisant des pierres volcaniques rondes et douces, baignées dans des huiles essentielles chaudes et drainantes. Riches en minéraux, elles agissent sur le mental et le physique, la chaleur provoque une décontraction musculaire, une relaxation profonde et drainante et redonne vitalité. Ce massage diminue les douleurs et favorise une bonne circulation sanguine. Les bienfaits de ce massage durent pendant 2 à 3 jours au moins.

Massage classique sportif

Massage de préparation avant l'effort permet d'affronter la compétition et d'éviter les blessures.

Massage de récupération, aide à une récupération plus rapide par le drainage des toxines, par une diminution de la fatigue. Pour retrouver rapidement ses capacités physiques après l'effort.

Pose de ventouses et massage

Provoquer par aspiration, un afflux sanguin massif (hyperhémie), la ventouse entraîne une décompression au niveau de la zone où elle est posée. La circulation se fait mieux et la décongestion a de fait un effet antalgique. Cette technique ne va pas guérir mais soulager la douleur telle que l'arthrose, le mal de dos (lombalgie, sciatique, lumbago...), les pathologies respiratoires (asthme, bronchite chronique...), les blessures sportives (entorses, tendinites...).



Natura Terre Happy

Enfant de Montaubion-Chardonney, Maude Robert effectue deux apprentissages de métiers de bouche entrecoupés de nombreux voyages autour de la planète. Mais voilà, elle décide de changer totalement de cap et suivre de très nombreuses formations en totale adéquation avec sa vision de la vie. D'abord, elle débute ses formations dans le domaine de la naturopathie, puis dans le yoga et la méthode Pilates ainsi que plusieurs techniques de massage, la réflexologie, la pose de ventouse et le drainage lymphatique insistant sur la corrélation entre le corps et l'esprit.

Avec patience et efficacité, Maude dispense des cours de yoga et de Pilates en s'adaptant aux possibilités physiques des participants, le sourire en prime. Les cours ont lieu à Villars-Mendraz, Dommartin et même à l'extérieur en été. Des matinées « Yoga et brunch » sont même possibles. Malgré le Covid et par visioconférence, ses élèves peuvent continuer à pratiquer le yoga et le Pilates.

Dans son cabinet situé dans l'ancien collège de Montaubion-Chardonney, Maude met à disposition de ses patients ses connaissances professionnelles acquises au fil des années et son expérience. Elle n'hésite pas à utiliser diverses méthodes de massage pour aider le plus possible l'état et diminuer les douleurs de ses clients. Toujours à l'écoute, avec bienveillance et empathie, elle cherche la solution la plus efficace pour augmenter le bien-être de ses patients.

Maude a d'autres projets de formation comme coach senior, le yoga et les massages pour les futures mamans.

N'hésitez pas à l'appeler, elle vous donnera tous les renseignements que vous désirez !

Ses soins sont reconnus ASCA/RME et ses cours reconnus QUALICERT

Natura Terre Happy, Rue du Collège 2, 1041 Montaubion-Chardonney
Tél. 079 686 51 77 – natura.terre.happy@gmail.com – www.natura-terre-happy.com



Simone Balmer

La fondation Félix Cornu

Félix Cornu est né à Villars-Mendraz le 7 février 1841. Il est le fils de Pierre-François et de Suzanne Marie, née Jatton. Il est aussi l'arrière-arrière-grand-oncle de François Cornu, dernier syndic de Villars-Mendraz avant la fusion des 5 communes.

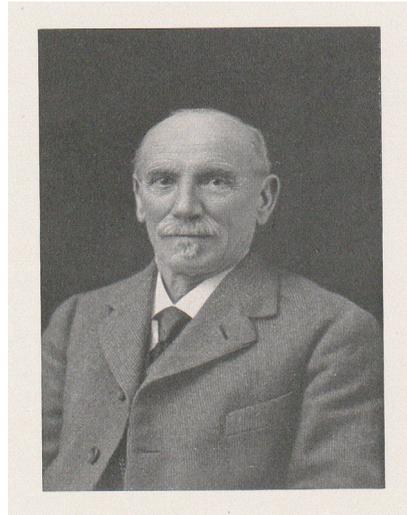
Il débute sa scolarité au collège de Moudon, puis fréquente les cours de l'Académie de Lausanne et poursuit ses études à l'Ecole Polytechnique de Zurich. Il obtient le diplôme de chimiste en 1860. La même année, il entame sa carrière dans la maison Müller & Cie, ensuite chez J.R. Geigy. En 1869, il entre chez Geigy à Bâle en tant qu'associé. Il participe à l'essor de l'industrie chimique et plus particulièrement au développement des colorants synthétiques. Il est nommé directeur technique de l'usine. Grâce à son énergie, son autorité, ses compétences et son acharnement, il participe, pour une grosse part, à la prospérité et à la renommée de la maison Geigy, aujourd'hui Novartis.

De 1881 à 1893, il est député au Grand Conseil Bâlois.

30 ans plus tard, soit en 1896, il revient en Suisse romande, s'installe dans sa belle propriété de Riant-Pont à Corseaux. (Pour la petite histoire, son neveu vendit une partie du terrain de la propriété de Félix Cornu à Le Corbusier qui y construisit « La Villa » en 1923.).

Travailleur acharné et passionné des sciences naturelles, il devient naturaliste, observe avec minutie et précision la beauté de la nature. Il s'intéresse également à la météorologie, à la botanique et la zoologie. Il étudie plus particulièrement les aurores boréales et sa collection d'orchidées et de plantes tropicales est de grand renom.

Toujours curieux et à l'affût de toutes les évolutions et découvertes scientifiques et technologiques, il fait partie de nombreuses sociétés scientifiques et d'intérêt public et est même nommé « membre d'honneur de la société bâloise des sciences naturelles ».



En février 1920, il a l'immense douleur de perdre la compagne de toute sa vie et 2 mois plus tard le 13 avril, il s'éteint à son tour.

Dans son testament, en tant qu'humaniste et grand philanthrope, il partage une partie de sa fortune sous la forme de legs à diverses associations, communes, etc. La commune de Villars-Mendraz reçoit 2 dons, un de Fr. 7'000.- et le second de Fr. 13'000.- qui sont regroupés dans la « Fondation Félix Cornu ».

Le 25 mai 1923, la fondation est inscrite au Registre du Commerce, avec la description suivante :
 « a) affectation des intérêts annuels ou accumulés d'un capital inaliénable de CHF 8'476.65 à faciliter l'apprentissage de métiers ou les études supérieures d'enfants des deux sexes, pauvres, de la commune de Villars-Mendraz, ressortissants de cette commune et d'intelligence marquée;
 b) affecter les intérêts d'un capital inaliénable de CHF 4'238.35 à faciliter l'accès aux enfants pauvres des ressortissants de Villars-Mendraz aux caisses d'épargne scolaires et mutualités scolaires. »

Le premier est un soutien aux jeunes bourgeois de la commune pour un apprentissage ou des études. Soixante-trois jeunes ont profité de cette assistance.

Le second fonds est destiné à promouvoir l'épargne chez les jeunes. La forme d'épargne choisie est une prime versée auprès des Retraites Populaires. A charge des parents de participer au moins à montant égal. Quarante-vingts enfants originaires et habitants de Villars-Mendraz ont bénéficié de cette aide financière.

Les pourparlers pour une fusion de communes se précisent et le conseil décide de financer la place de jeux afin de solder les comptes et ensuite de radier la fondation Félix Cornu le 15 juin 2009.



Simone Balmer

Step de Sottens Station d'épuration des eaux usées de la Mérine.



Un peu d'histoire :

En 1978, 26 communes situées entre la rive droite de la Menthue et la rive gauche de la Broye demandent une étude pour différents projets réalisables pour l'épuration des eaux usées.

En 1987, les communes de Peney-le-Jorat, Sottens et Villars-Mendraz mandatent le bureau Gérard Chevalier de Morges pour poursuivre cette étude.

La solution de regroupement est validée par les conseils généraux des trois communes en 1989, avec l'adoption des statuts de L'association intercommunale des eaux usées de la région Mérine (IRM).

Dans sa séance du 21 mars 1991, le Conseil intercommunal accorde les crédits nécessaires à la réalisation du projet, soit 2'055'000 fr pour la construction de la station d'épuration et 1'235'000 fr pour le collecteur principal reliant les trois communes.

Le 2 décembre 1992, les vannes d'entrée de la Step sont ouvertes et environ 50% de la population des trois villages est reliée à la station grâce aux travaux de raccordement en séparatif entrepris par les communes ; le solde sera relié les années suivantes.

A l'entrée de la station, un piège à cailloux retient les déchets lourds introduits dans les collecteurs d'eaux usées.

Un tamiseur-compacteur retient les plus gros déchets et les presse, ils sont évacués vers les déchets urbains.





Les eaux usées passent ensuite par un bassin combiné de dessablage et de déshuilage, ces deux bassins doivent être régulièrement vidés par une entreprise spécialisée et les déchets sont évacués pour un traitement approprié.

Les eaux prétraitées arrivent dans un bassin équipé de deux pompes à débit variable, relevées d'environ 4 mètres et conduites dans deux bassins d'aération. A l'entrée des bassins, l'adjonction de chlorure ferrique ou autre produit équivalent permet de retenir les phosphates contenus dans les eaux usées.



Ces bassins d'aération permettent de cultiver une population de micro-organismes qui se développe grâce à l'oxygène pulsé par deux surpresseurs. Ces micro-organismes épurent l'eau de ses polluants carbonés.

Ces bassins se déversent dans le bassin de décantation ; les boues se séparent de l'eau épurée par décantation, l'eau épurée est rejetée dans la Mérine et les boues décantées sont pompées dans le stockeur. Si de 1992 jusqu'en 2006 les boues étaient recyclées dans l'agriculture selon les directives du service de l'environnement, il n'est plus possible de les valoriser de cette façon et sont centrifugées puis livrées pour incinération à la SAIDF à Posieux.

Le dimensionnement de la step est prévu pour 915 équivalents habitants, saturation à 1015 EH, actuellement ce sont près de 1100 équivalent habitants qui sont traités, soit 120% de la capacité des installations.

Pour le futur, il sera nécessaire de lancer un projet de rénovation des installations techniques de la step permettant d'améliorer la capacité d'épuration de l'eau usée. Cette solution ne résoudra pas l'élimination des micropolluants (produits chimiques organiques, médicaments, détergents ou pesticides) pour laquelle la commune alimente un fonds fédéral de 9fr/par habitant raccordé.

François Cornu

CAUSE TOUJOURS

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier. Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.



Début novembre, l'Antenne a fêté sa première bougie. Cette association a été fondée dans le but de créer des rencontres entre voisins et entre générations. Elle propose un espace café ouvert du mardi au vendredi avec un espace jeu pour les plus jeunes et une bibliothèque pour adultes et enfants.

L'Antenne propose divers événements pour tous les âges et pour tous les goûts à prix associatifs (le plus souvent gratuitement, avec boîte de soutien à disposition).

Malgré la pandémie, l'association continue de vivre. Elle propose divers ateliers créatifs et culturels pour offrir un peu de magie aux enfants qui grandissent dans un contexte si particulier depuis plus d'une année ! L'activité préscolaire "Il était un mercredi" a été lancée avec succès auprès des 3-5 ans, sans leurs parents, contrairement à ce qui était prévu au départ. Durant les vacances de février, nous avons lancé "les Ateliers des vacances". Les enfants de la région ont pu profiter d'une initiation à l'astronomie et d'une découverte des animaux de Suisse grâce à un photographe animalier. Lors des vacances de Pâques, un atelier clown est prévu le 8 avril.

A contre-cœur, nous avons pris la décision de reporter toutes nos conférences adultes jusqu'en juin. Par respect pour les orateurs, nous voulons assurer la possibilité que ces moments se passent sans trop de restrictions liées à la COVID-19. Nous croisons les doigts pour que nos apéros du vendredi soir puissent avoir lieu.

Vous pouvez prendre connaissance du programme de nos événements sur notre site internet www.l-antenne.ch. Nous vous encourageons à nous visiter au café et virtuellement sur Facebook et Instagram en cherchant @lantennessottens.

Vous souhaitez nous soutenir ? Cette année nous vous offrons la possibilité de devenir membre soutien. Payez la cotisation que vous souhaitez et aidez une association locale qui œuvre au sein de votre commune. Pour ce faire, rendez-vous sur www.l-antenne.ch/participer. Par ailleurs, nous vous accueillons volontiers dans notre équipe de bénévoles pour travailler au café. Les intéressés peuvent nous contacter.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer par le biais de notre association !

Amélie Jaquier Galley pour le comité de l'Antenne



Histoire d'animaux animée par Samuel Conus



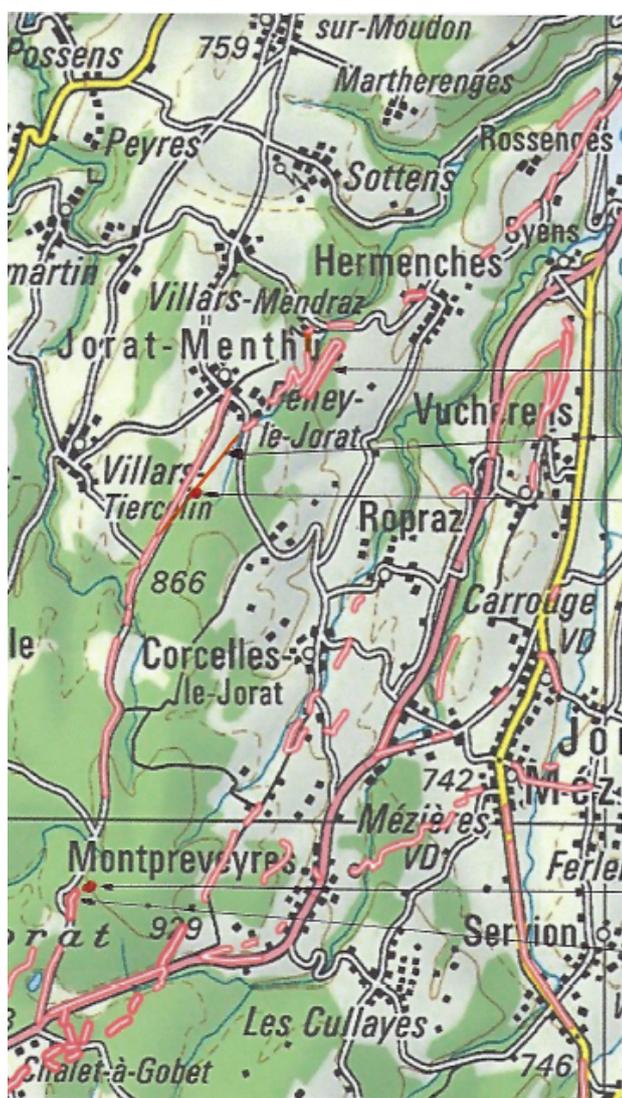
Le Jorat ... passages nombreux de voies de communications !

3ème partie et dernière partie

L'itinéraire Lausanne-Berne, via Moudon comme on l'a vu lors des précédents articles possède plusieurs tracés distincts. Celui qui nous intéresse aujourd'hui, c'est celui qui passe par le chemin des paysans. Il regroupe un ensemble de vestiges difficiles à dater, mais qui sont antérieurs à 1670, quand fut établi un tracé par le Chalet-à-Gobet, Peney-Le-Jorat, Hermenches et Syens, ancien tracé occidental évitant la Bressonnaz.

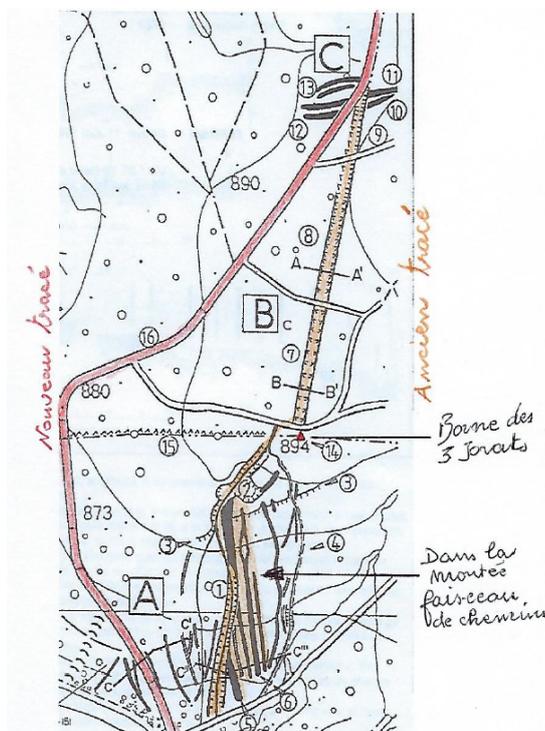
Dès la conquête bernoise, l'itinéraire Lausanne – Moudon devient un axe important pour les relations entre le pays de Vaud et son nouveau seigneur, mais répond aussi aux besoins du trafic commercial qui se dirige de France vers l'Allemagne du Sud par Genève et le plateau suisse. Des travaux semblent y être entrepris dès le lendemain de la conquête bernoise puisqu'on parle à Montpreveyres, du « chemin nouveau par lequel on va à Lausanne ». Mais la route reste pénible et trop souvent pentue : un double attelage est en effet nécessaire aux chars pour aller de la Porte de l'Ours à Moudon via Montpreveyres. La route est alors concurrencée par d'autres itinéraires qui regroupent un ensemble de vestiges difficiles à dater, mais qui sont antérieurs à 1670 : un tracé par Hermenches et Syens via le « Chemin des Paysans », ancien tracé occidental évitant la Bressonnaz.

A la fin du XVIIe siècle, Lausanne dénonce une fréquentation plus grande de la route du Jorat et de la Broye par les grands chars d'Allemagne qui défontent ses chaussées. De gros travaux sont menés au cours du XVIIIe siècle sur la commune d'Epalinges et un pont construit pour franchir la Broye à Bressonnaz, mais c'est entre 1762 et 1785 que Leurs Excellences de Berne (LL.EE.) reconstruiront entièrement la route de Berne.



faisceau de chemins encore visible
Ancien tracé du chemin des Paysans
Borne à trou
cf ECHO n° 13

Borne des 3 Jorats
cf ECHO n° 15
faisceau d'anciens tracés encore visibles



En 1835, les communes de Peney-Le-Jorat, Villars-Mendraz, Hermenches, Corcelles-Le-Jorat, Sottens, Chapelle, Chardonnay et Villars Tiercelin, demandent que "des réparations soient faites sur le chemin des Paysans" ... qui leur sert de communication avec Lausanne.... C'est sans doute à cette occasion que l'on construit le coude (actuel) proche de la borne des Trois Jorats.

Jean-Luc Tappy



Abbaye Le Trèfle d'Or

La 13^{ème} Abbaye des Trois Districts *Le Trèfle d'Or* reportée en 2022

Alors que la 13^{ème} Abbaye des Trois Districts *Le Trèfle d'Or* devait avoir lieu en septembre 2021, le comité d'organisation a fait le choix de reporter la manifestation d'une année.

Une décision prise à contre-cœur afin de pouvoir organiser la fête dans de meilleures conditions.

Depuis sa création en 1986, l'Abbaye des Trois Districts *Le Trèfle d'Or* qui regroupe les villages de Dommartin, Villars-Mendraz, Montaubion-Chardonney et Peney-le-Jorat organise tous les trois ans une fête de tir. Cette manifestation se déroule sur un week-end et elle a pour but de faire passer aux participants un moment convivial, tout en permettant à ceux et celles qui le souhaitent de montrer leur adresse au tir.

Habituellement organisée au mois d'août, il a été décidé, lors de l'Assemblée générale de l'Abbaye en mars 2020, que cette fête se déroulerait désormais après les vacances estivales.

Ce changement a été pris afin de permettre à plus de participants, membres et villageois, de pouvoir s'y rendre. Mais alors que la 13^{ème} Abbaye devait avoir lieu cet automne, les neuf membres du comité d'organisation ont pris la décision de la reporter en 2022.

« Lors de notre dernière séance de l'année, au mois de décembre 2020, nous pensions encore organiser la manifestation en septembre. Mais ensuite les nouvelles mesures émises mi-décembre par le Conseil Fédéral, ainsi que les prévisions incertaines pour l'année à venir nous ont amenées à revoir nos options », explique l'Abbé-présidente Dolores Dessauges. En début d'année, le comité s'est alors réuni en deux fois afin que les neuf membres puissent statuer ensemble de ce qu'ils souhaitaient faire. Et à l'issue de ces deux séances la réponse a été unanime : reporter la fête en septembre 2022. « Pour nous, il est important que l'Abbaye reste un moment de partage auquel tout le monde peut prendre part. Avec la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvions garantir que les stands de tir seraient accessibles, ou encore que nous ne devrions pas restreindre le nombre de participants. Cette décision n'a pas été facile à prendre mais elle nous est apparue comme étant la meilleure », continue celle qui vient de finir sa première année à la tête du comité.

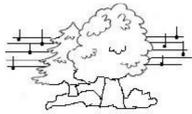
Aujourd'hui, malgré la frustration ressentie d'avoir dû annuler la fête, la motivation des membres du comité de l'Abbaye des Trois Districts *Le Trèfle d'Or* reste intacte ! « Une lettre a tout de suite été envoyée aux 183 membres afin de les tenir informés de la situation, et les nouvelles dates de la prochaine Abbaye ont déjà été choisies. Elle se tiendra le week-end du 2, 3 et 4 septembre 2022 », conclut l'Abbé-présidente. Un rendez-vous à inscrire dans son agenda, que vous habitiez l'un des quatre villages ou aux alentours, et qui promet d'être à l'image des valeurs de l'Abbaye du Trèfle d'Or, rassembleur et convivial !

Dolores Dessauges

La société vaudoise des carabiniers va organiser cet été des cours Jeunes Tireurs à Granges-Marnand et à Chapelle-sur-Moudon, si les conditions sanitaires le permettent. Les jeunes garçons et filles âgés de 15 à 20 ans peuvent y participer.

En cas d'intérêt, vous pouvez contacter Monsieur Jossevel au 079 831 63 20 ou envoyer un mail à : mjo.svc@praznet.ch.





L'Harmonie des Forêts

Chœur mixte



Harmonie des Forêts Villars-Tiercelin En avant pour 2021 !

Notre arrêt forcé ne nous empêche pas de faire des projets !

Certes, la pandémie nous a mis sur « pause » mais nous continuons à communiquer par tous les moyens possibles et cherchons à garder le contact. Le comité se réunit par Zoom pour réactualiser les propositions et les décisions possibles et nécessaires.

C'est ainsi que nous projetons, si les conditions le permettent, de vous convier à un « concert sylvestre » le samedi 19 juin 2021 dans les bois de Villars-Tiercelin. L'occasion de marquer la Fête de la Musique. Nous vous en dirons plus dans quelques semaines.

Nos chanteurs s'y préparent à la maison, sous la douche, dans leur jardin et partout où il n'est pas interdit de chanter. Vous pourrez nous retrouver sur le parcours du Sentier Handicap Nature.

Bien sûr, nous envisageons aussi d'organiser nos soirées habituelles en novembre 2021 en respectant les directives du moment.

Il nous paraît important de se mettre en projet pour garder le moral !

En attendant une reprise n'oublions pas de fredonner les mélodies connues et dire les textes tant de fois répétés.

Au plaisir de vous revoir bientôt au détour d'une note.

Manès Aegerter



Comme c'est long,
Une année sans chansons,
Même motivés,
On n'a pas pu chanter,
Mais toujours déterminés,
On se réjouit de recommencer !
À la grande salle de Peney,
Dès que la pandémie le permet,
On s'y retrouvera tous les mardis,
Pour préparer un programme,
Afin que vous soyez tous ravis !
Et si le cœur vous en dit,
Rejoignez-nous mais avant,
Renseignez-vous à temps,
Auprès de notre comité,
Qui vous informera volontiers !
Alors on croise les doigts,
Et en avant la musique,
Pour se retrouver au plus vite !

UN GRAND MERCI À CEUX QUI NOUS ONT SOUTENU
C'ÉTAIT VRAIMENT BIENVENU !

Pour le chœur mixte Les « Trois Sapins », Marina Morel,
secrétaire



FSG St-Cierges



Au nom du comité et de la société je vous souhaite une belle année 2021.

L'année 2020 entrera elle, comme celle où tout s'est arrêté pour les adultes, mais heureusement notre jeunesse peut encore en profiter et se dépenser, partager des moments importants avec le secteur gymnique. Malheureusement aucuns concours ni manifestations ces temps ; jusqu'à quand ? Notre boule de cristal même ne peut nous le prédire, donc vivons d'espoir pour un retour assez prochain...

Pour cette édition, je vais vous présente en quelques mots les groupes **agrès** de la société.



Les agrès comptent à l'heure actuelle 3 groupes ; débutants 7-16 ans, avancés 7-16 ans et agrès mixte dès 16 ans. Les entraînements se déroulent à Bercher, salles adaptées. Chaque groupe est limité à 30 athlètes, bien compréhensible pour la sécurité de tous lors des entraînements. Ce ne sont pas moins de 12 monitrices et moniteurs J+S – aides-monitrices et aides-moniteurs qui entourent toutes nos sportifs, que nous souhaitons vivement remercier pour leur engagement tout au long des années ainsi que les juges, essentiels dans toute société, même si le manque se fait sentir.

Le groupe débutant est en constant changement, on essaie, on se teste, très motivé(e), on passera dans le groupe avancé. Actuellement le groupe avancé comprend 28 filles et 2 garçons, avec des entraînements jusqu'à 2 fois par semaine ; tous participent à différents concours prévus par la société, d'où ils ramènent nombres de médailles, distinctions, de la joie, de la déception mais surtout du plaisir. Le groupe mixte comprend 17 filles et garçons. Des entraînements (malheureusement avec 1 seul moniteur actuellement), des concours, des résultats, groupes toujours motivés.

La société organise les 1 et 2 mai 2021 un master agrès à Moudon, qu'il aurait valu la peine de voir, mais si pour le moment la manifestation est autorisée, ce sera de toute façon sans public et voir sous une forme modelée par l'ACVG.

Toutes les infos sont à retrouver sur notre site fsg-st-cierges.ch

Jean-Marc Hermans
membre du comité

RAIFFEISEN

Groupe de marche de la commune de Jorat-Menthue

Ce groupe est ouvert à TOUS ! sans cotisation, sans inscription préalable, sans obligation d'être régulier. Venez nous rejoindre le vendredi matin à 07h30 (rendez-vous à la grande salle de Peney-Le-Jorat). Pas besoin de s'annoncer, pas besoin d'excuser son absence ! Il suffit d'être à 07h30 le vendredi matin à la grande salle de Peney !



Photo d'Elisa, un matin de septembre

Avec la Covid... notre activité a été suspendue

Depuis le 5 mars elle a repris mais on ne sait jamais...Alors consultez le site

<https://sites.google.com/site/marchejoratmenthue/>

Vous trouverez également le lien sur le site de la

commune : <https://www.jorat-menthue.ch/> : sous

"loisirs" + "sociétés locales"

A disposition : sympatours@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy 079 652 21 57



Idée d'escapade ?



Quelques personnes de Jorat-Menthue se sont organisées pour un voyage de 4 jours (12 au 15 octobre 2021) à la réserve du Mont Azur, première réserve animalière d'Europe qui a pour vocation la **réintroduction** d'espèces ancestrales et étonnantes de la faune et de la flore datant du Néolithique, et qui se côtoient, en **TOUTE LIBERTÉ** ! Au total, plusieurs centaines d'espèces, sur les 700 hectares de la Réserve. On y verra par exemple le bison d'Europe, le cheval de Przewalski, Il reste quelques places !

Informations : sympatours@bluewin.ch / 079 6522157

News



Je suis membre du groupe du Jorat depuis plus de 30 ans, association je rappelle, ouverte à toutes les femmes, pas besoin d'être agricultrice. J'ai participé à de nombreuses activités avec beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme.

Aujourd'hui, j'ai l'avantage de partager avec vous une recette réalisée lors d'un atelier de fabrication de produits cosmétiques donné par Mme S. Margot. Il s'agit de la fabrication d'un déodorant naturel sans sel d'aluminium et sans parabène.

Ces quantités permettent de remplir 2 sticks, ou un petit pot, ou petit moule en silicone pour biscuit

- 66 gr. d'huile de coco
- 6.6 gr. de cire d'abeille
- 40 gr. de bicarbonate de soude
- 26 gr. de fécule de pomme de terre ou de maïs
- 6 gouttes d'huile essentielle de palmarosa , on peut rajouter quelques gouttes de menthe poivrée si on aime cette odeur

La recette :

- mettre l'huile de coco et la cire d'abeille dans un récipient et les faire fondre au bain marie
- bien mélanger avec un fouet le liquide obtenu
- ajouter progressivement, tout en mélangeant, le bicarbonate de soude puis la fécule
- ajouter enfin les huiles essentielles.
- bien mélanger, vous constaterez que le mélange, en se refroidissant progressivement, épaissit et prend de la consistance. Au- dessous d'une certaine température (environ 25 degré), il se figera tout à fait.
- Verser le mélange dans le moule choisi et mettez au réfrigérateur quelques heures

Il suffit ensuite de passer le déo sous les aisselles et de masser légèrement avec les doigts pour faire pénétrer.

Où trouver le matériel ? www.aromacos.ch - www.cosmaking.ch

A votre disposition, venez nous rejoindre.

Martine Forestier



	Mai 2021
5	Marché à Villars-Tiercelin <i>Boucher, Fromager</i>
	Juin 2021
2	Marché à Villars-Tiercelin <i>Boucher, Fromager, Vigneron, Apiculteur</i>
	Juillet 2021
7	Marché à Villars-Tiercelin <i>Boucher, Fromager</i>
	Août 2021
1	Fête nationale à Sottens
	Septembre 2021
1	Marché à Villars-Tiercelin <i>Boucher, Fromager, Vigneron, Apiculteur</i>
	Octobre 2021
6	Marché à Villars-Tiercelin <i>Boucher, Fromager</i>



Comme vous vous en doutez, la Covid à mis à mal les manifestations villageoises et mis en difficulté les associations de nos villages qui ont parfois des charges qu'ils doivent assumer. Votre soutien sera nécessaire dans les actions et dans les manifestations que proposeront ces associations dans un avenir proche !



*Groupe de marche de Jorat-Menthue,
Rendez-vous à la grande salle de Peney-Le-Jorat tous
les vendredis matins à 7h30 (heure d'été)
08h00 (heure d'hiver) pour une marche de
1h30 à 2h00*



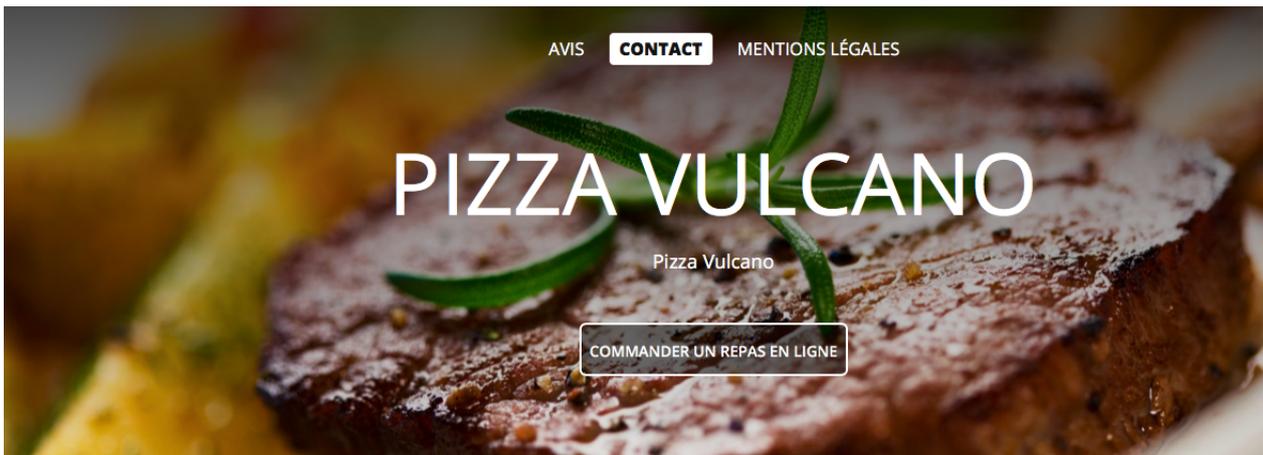
*Les marchés à Villars-Tiercelin ont lieu
Place Planche Marion
Avec le Fromage de Chez Sandrine
Vigneron, apiculteur, fruits et légumes !*

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.



VILLARS-TIERCELIN

<https://www.food-vulcano.ch/>



CONTACT

HORAIRES
DE

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 076 672 56 20

Pizza Vulcano
7 rue des Grand Clos
1058 Villars-Tiercelin

Lundi	18:00 - 21:00
Mardi	18:00 - 21:00
Mercredi	18:00 - 21:00
Jeudi	18:00 - 21:00
Vendredi	18:00 - 21:00
Samedi	18:00 - 21:00
Dimanche	Fermé

Commande en ligne ! livraison à domicile !

=====

JORAT-MENTHUE A LA CHANCE D'AVOIR DEUX PIZZAÏOLOS !

=====

PENEY-LE-JORAT

<https://www.foudepizza.ch/>



Retrouvez-nous de 18h00 à 21h00 toujours les lundis devant la grande salle à Peney-le-Jorat.

N'hésitez pas à commander les pizzas quelques heures avant ce qui vous évite d'attendre et qui permet de garantir les distances Covid 19.



NAISSANCES :



08.08.2020	Marçalo Pardal Dayah	Villars-Tiercelin
18.09.2020	Légeret Léana Lisyleine Floriane	Villars-Mendraz
25.09.2020	Badino Giulia	Villars-Tiercelin
13.10.2020	Prenleloup Audrey Grace	Peney-le-Jorat
29.10.2020	Greco Andrea	Villars-Tiercelin
29.10.2020	Berset Adaline	Villars-Mendraz
04.11.2020	Martin Elise	Sottens
10.11.2020	Jaton Issa Paul	Villars-Mendraz
09.12.2020	Giovannoni Léon	Peney-le-Jorat
31.12.2020	Alder Emilien	Sottens
12.01.2021	Gonçalves Hugo	Sottens
29.01.2021	Jaquier Maël	Villars-Tiercelin

DECES :



25.12.2020	Dubuis Roger	Sottens
20.01.2021	Probst Pierre	Villars-Tiercelin

INFOS DU JOURNAL



Délai de retour des articles : 27.08.2021

Prochaine parution : mi-octobre

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent sur une demi-page avec photo et les annonces sur un quart de page. Selon la place disponible, nous sommes donc obligés de limiter le nombre de photos ou de les réduire.

Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

CORRESPONDANTS LOCAUX :



Simone Balmer

Ch. De la Bassire 4 – 1061 Villars-Mendraz
Tél. 079 580 02 52 – monesin@gmail.com

Margaux Krieg

Vue des Alpes 5B – 1062 Sottens
margaux.krieg@gmail.com

Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin
Tél. 021 903 40 32 – sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy

Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 31 73 – jean-luc.tappy@bluewin.ch

Mise en pages : Stéphanie Santana

Imprimeur : Bordin SA – 1042 Assens

Nous sommes toujours à la recherche de correspondants (en particulier pour le village de Montaubion-Chardonney). En cas d'intérêt vous pouvez contacter l'un des correspondants ci-dessus.